

DEC121973IN2P3

Décision portant nomination de M. Jean-Antoine Scarpaci aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°8609 intitulée « Centre de spectrométrie nucléaire et de spectrométrie de masse »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n°10A004DSI en date du 18 décembre 2009 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8609 intitulée Centre de spectrométrie nucléaire et de spectrométrie de masse et nommant M. Gabriel Chardin directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord de l'université Paris sud ;

Vu l'avis du conseil de Laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Antoine Scarpaci, Directeur de recherche de 2nde classe au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 15 juillet 2012, en remplacement de M. Gabriel Chardin, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand